



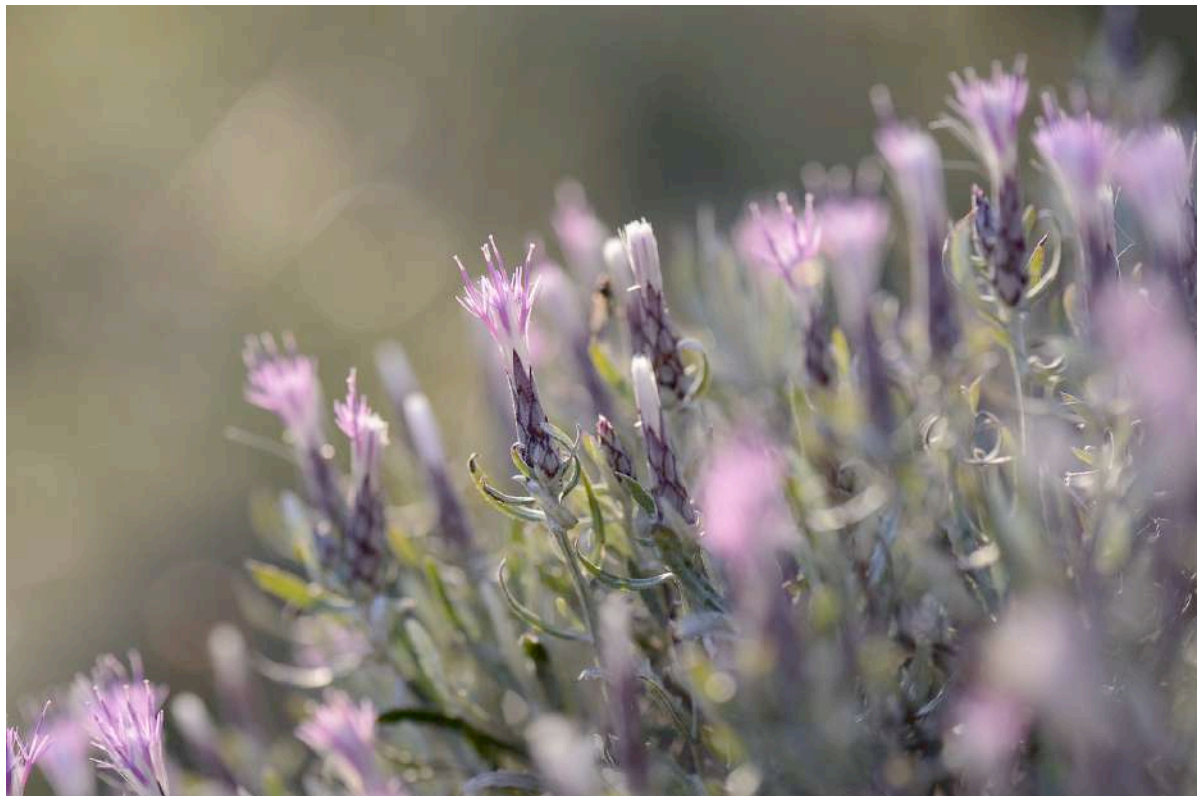
Bulletin de la

Société Botanique du Périgord



2,5 €

Numéro 86 - 2015



« Sur le Cingle de Trémolat, une pelouse calcaire

à l'heure bleue ».

Sommaire



- Quelques espèces remarquables observées en 2014, N. Maguet.....2-4
Fiche plante : L'Inule des montages, *Inula montana*, J.-C. Martegoute.5-6
Plante rare : *Achusa italica*, N. & B. Bédé.....7
Les plantes invasives sont-elles un danger pour les écosystèmes ou
un enrichissement pour la biodiversité ? J.-L. Orazio.....8-11
Calendrier d'automne 2015.....11
Clé des Érigerons, D.Cournil.....12

La Stéhéline douteuse,
Stachelina dubia,
en pleine floraison.

C. Oosterlee

<https://sites.google.com/site/botanique24/>

Bulletin de la Société Botanique du
Périgord
ISSN 1967-0621
courriel : sbp24.perigord@gmail.com
Maison des Associations
12 cours Fénelon
24000 Périgueux

Directrice de la publication
Françoise Raluy

Rédaction
Bernard & Nicole Bédé
Marie-Anne Barny
Dominique Cournil
Jean-Claude Martegoute

Relecture
Bernard & Nicole Bédé
Sophie Miquel

Dessins Nicole Bédé

Mise en page
Marie-Anne Barny

Impression
Communic'Action
6 rue Gambetta
24000 PÉRIGUEUX

Quelques espèces remarquables observées en 2014, en Dordogne

Nicole Maguet texte et photographies

Les floraisons fluctuent selon les années. En 2014 des espèces, comme *Tolpis barbata* ou *Melampyrum arvense* n'ont pas fleuri, mais les conditions ont été favorables à des espèces messicoles peu ou pas observées auparavant comme *Phalaris paradoxa* ou comme *Veronica acinifolia*, *Filago pyramidata*, qui ont eu une floraison et une fructification abondantes et en plusieurs lieux.

Les observations ont été réalisées par J.-C. Guichard, N. Maguet et occasionnellement C. Oosterlee, B. Bédé, N. Bédé, J. Lapeyre, R. Lapeyre, J.-C. Martegoute. Le texte a été établi par N. Maguet.

***Veronica acinifolia* L.**, Véronique à feuilles de calament.

Nous n'avions encore jamais observé cette petite véronique en Dordogne. Cette année elle a fleuri en plusieurs points du département :

Douchapt, dans une vigne, 17 mars 2014

Saint-Front-de-Pradoux, dans un terrain vague, 23 mars 2014.

Sadillac, dans une vigne, 13 avril 2014.

Ribagnac, dans une vigne, 13 avril 2014.

Trémolat, sur un chemin, 26 mars 2014, dans un jardin potager, 30 mars observée par C. Oosterlee.

***Teesdelia nudicaulis* (L.) R. Brown**, Teesdélie à tige nue.

J-C Guichard a trouvé cette petite brassicacée sur les rochers du Pervendoux à Génis. Le 20 mars 2014, elle était déjà partiellement en fruits.

***Glebionis segetum* (L.) Fourreau (= *Chrysanthemum segetum* L.)**, Chrysanthème des moissons.

Grâce aux indications de R. Lapeyre j'ai pu observer cette plante, le 8 mai 2014, à Ménesplet. Sans doute, introduite, elle se maintient en bordure d'une prairie artificielle depuis plusieurs années.

***Stachys heraclea* All.**, Epiaire d'Héraclée.

Cette espèce thermophile calcicole repérée dans une pelouse sur la commune de Razac-d'Eymet le 21 avril, était en pleine floraison le 19 mai 2014.

Tela Botanica l'indique : ça et là dans le Midi, le Centre et l'Ouest, B. Bédé : très rare en Dordogne, la flore de Gironde : rare.

Euphorbia falcata* L. ssp. *falcata

Peu notée dans les relevés, cette année elle était bien présente en plusieurs points du département :

Léguillac-de-l'Auche, jardin, 24 mai 2014.

Paunat, pelouse calcicole, 15 juin 2014, plusieurs champs de céréales, 18 juin (C. Oosterlee).

Limeuil, bord de route, 28 juin 2014.

Sadillac, champ de céréales, 30 juillet 2014.

Saint-Capraise-d'Eymet, champ de tournesol, 30 juillet 2014.

Trémolat, dans une truffière récemment plantée, 25 juillet 2014, dans un jardin potager, 1 août (C. Oosterlee).

Peucedanum officinale* L. ssp. *officinale, Peucedan officinal, Fenouil de porc.

Le 20 mai 2001, la SBP avait visité la station que R. Virot avait découverte en 1978, à Nojals-et-Clottes. Nous y sommes retournés le 31 mai 2014.

La plante, protégée régionale, est toujours bien présente sur les bermes, avec son feuillage en lanières fines, de couleur verte avec des reflets bronze, pourpre.

Un autre passage le 30 juillet nous a montré que les pieds étaient beaucoup plus nombreux qu'en mai et s'étendaient non seulement le long de la prairie mais aussi le long du bois et dans le bois.

La station est particulière. Le substrat marneux accueille en mélange plantes calcicoles (*Galatella linosyris*) et plantes calcifuges (*Serratula tinctoria*).

***Selinum carvifolia* (L.) Linné**, Sélin à feuilles de cumin
Wilfried Ratel repère ce *Selinum* dans le Landais en 2013, grâce à ses indications nous avons admiré cette grande apiacée, à Saint-Géraud de Corps, dans une lande secondaire, le 1 juin 2014. Elle est absente ou rare selon les régions.

***Briza minor* L.**, Petite brize, petite amourette

Cette graminée a été observée à Montpon (R. Lapeyre) dans un champ cultivé le 14 juin et aux Lèches (N. Maguet), dans un reboisement où le sol a été travaillé, le 15 juin 2014.

La flore de Dordogne indique : très rare.

***Littorella uniflora* (L.) Asch**, Littorelle à une fleur
Observée en même temps que la plante précédente elle est tout aussi rare et a le statut d'espèce protégée nationale.



Veronica acinifolia



Stachys heraclea



Phalaris paradoxa



Filago pyramidata



Peucedanum officinale



Najas marina



Spirodela polyrrhiza



Galatella linosyris



Nicandra physaloides

Photo : J.C. Martegoute

***Phalaris paradoxa* L.,** Alpiste paradoxal

Dans un champ de tournesol, le 30 juillet 2014, à Saint-Capraise-d'Eymet.

La plupart des pieds étaient secs mais restaient identifiables grâce à l'inflorescence particulière de cette espèce messicole peu présente en France. Bernard Bédé indique dans sa flore : à rechercher en Dordogne.

***Filago pyramidata* L.,** Cotonnière à feuilles spatulées.

Trémolat, 14 juillet 2014, dans un chemin, C.

Oosterlee.

Paunat, 14 juillet 2014, dans un chemin et dans un champ cultivé, C. Oosterlee.

Sadillac, sur un terrain caillouteux calcaire, le 30 juillet et dans un champ de tournesol le 9 septembre.

***Najas marina* L.,** Grande Naïade.

Dans l'Isle :

Saint-Front-de-Pradoux, 21 août 2014.

Douzillac, dans deux stations, 21 août et 28 août 2014.

Et dans la Dordogne :

Port-Sainte-Foy, 2 septembre 2014.

Le Coux-et-Bigaroque, quelques pieds dans une couasne de la Dordogne, 10 septembre 2014 (J.-C. Martegoute).

***Spirodela polyrhiza* (L.) Schleiden,** Spirodèle à plusieurs racines.

Cette lentille d'eau est facilement reconnaissable à sa grande taille et à ses nombreuses racines. Nous l'avons déjà observée dans la Dordogne. Au mois de septembre 2014, nous l'avons vue à plusieurs endroits sur l'Isle (Saint-Front-de-Pradoux, Douzillac) en mélange avec *Azolla filiculoides* et *Lemna minor*.

Elle est protégée en Rhône-Alpes mais interdite d'introduction en Nouvelle-Calédonie.

***Nicandra physaloides* (L.) Gaertn. (= *Atropa physaloides* L.),** pomme du Pérou, faux coqueret

C'est une solanacée de grande taille trouvée quelquefois dans les jardins.

Ses fleurs sont en cloches violettes et son fruit est une baie verdâtre cachée par un calice étoilé persistant rappelant celui des *Physalis*.

Il ne faut pas se fier aux apparences et se rappeler qu'elle est très vénéneuse et, avant le changement de nomenclature, elle était rattachée au genre *Atropa*, du nom d'une des trois Parques "Atropos", celle qui coupe le fil de la vie !

Un exemplaire a déjà été observé à Boulazac par B. et N. Bédé (données SBP) en septembre 1996. JC Guichard l'a repérée, le 27 août 2014 à Douzillac, en abondance dans un champ de maïs. Un peu plus loin, elle cède la place à *Datura stramonium* et à *Abutilon theophrasti*.

Elle sera à surveiller pour savoir si sa présence est fugace ou si elle est en train de se naturaliser en Dordogne. Cette solanacée d'origine sud-américaine est considérée comme une espèce invasive dans plusieurs pays.

***Bupleurum tenuissimum* L.,** Buplèvre grêle.

Comme son nom l'indique, ce buplèvre est très grêle et peut très facilement passer inaperçu, sans les fleurs il est difficile à identifier. Nous l'avons rencontré en fruits avec une seule ombelle fleurie, le 24 septembre 2014 à Sadillac au milieu d'un chemin herbeux, sur substrat calcaire. Quelques mètres plus bas, nous avons réussi à en distinguer une dizaine de pieds supplémentaires, tous en fruits.

***Galatella linosyris* (L.) Rchb.f.,** Aster à feuilles d'osyris, Aster à feuilles de lin.

Cet aster, à fleurs jaunes, tardif, est plus connu sous son ancien nom *Aster linosyris*.

Nous l'avons observé, cette année, à :

Razac-d'Eymet : plusieurs centaines de pieds sur un coteau calcicole, quelques pieds en plusieurs points de la commune, 8 septembre 2014.

Sadillac : en plusieurs points de la commune, en septembre.

Nojals-et-Clottes : plusieurs dizaines de pieds, 8 septembre 2014.

Ribagnac, pelouse sèche, 1 octobre 2014, C. Oosterlee.

***Anchusa italica* Retz.,** Buglosse d'Italie, Buglosse azurée.

Cette buglosse à port lâche, a été observée le 30 octobre 2014 à Saint-Pierre-de-Chignac, en bordure d'un champ, par B. et N. Bédé. (Voir l'article dans ce bulletin).

Bibliographie

Aniotsbéhère J.-C., 2012 – *Flore de Gironde* – Mémoires de la Société Linnéenne de Bordeaux, tome 13.

Bédé B., 2011 – *Flore de Dordogne clé des genres et espèces des plantes vasculaires* - Bulletin spécial SBP n°4.

Bernard Y. et al., 2014 – *Fleurs des vignes et fleurs des blés en Aquitaine* – Biotope.

Des Moulins C., 1840-1859 – *Catalogue raisonné des phanérogames de la Dordogne*.

Virost R., H. Besançon, 1977 – *Contributions à la connaissance floristique de la Guyenne centrale*. Cahiers des Naturalistes, Bull. N. P., ns 33, fasc. 4.

www.tela-botanica.org

Saviez- vous que *Inula* a donné son nom à l'inuline, un sucre de réserve constitué de fructose et stocké principalement chez les Astéracées.

À la différence de l'amidon qui est un polymère de glucose, l'inuline n'est pas digestible par les enzymes intestinales ; stimulant les bactéries de la flore intestinale, il est considéré comme un prébiotique.

Pourquoi « des montagnes » ?

Contrairement à son nom, elle n'est pas inféodée aux montagnes, du moins aux hautes montagnes puisqu'elle ne pousse qu'en dessous de 1200 m.

Le nom d'espèce *montana* doit être compris au sens ancien du terme, qui correspondrait aujourd'hui à « monts ».

Autre version : Linné a qualifié ce taxon de *montana* parce qu'il disposait d'un spécimen venant des Alpes suisses.

En occitan

L'esporcion borrut (bourrut signifiant velu, en relation avec la pilosité des feuilles ; l'esporeil c'est normalement la Porcelle enracinée, y a t'il confusion, ressemblance ou rapprochement entre ces deux espèces ?)

L'èrbe dous macs : d'après Alibert et Mistral, c'est l'herbe des pinsons (mac = le pinson ; la maca, c'était la chasse à la glu qui permettait de capturer des petits passereaux donc des pinsons).

En Gascogne, Alexis ARETTE indique que l'eau où l'on a fait macérer la fleur est cicatrisante et soigne contusions et rhumatismes. La plante en fumigations passe pour soulager les maux de dents.

L'arnicà sosie de la vraie Arnica, elle lui empreinte nom et usages.

Sur le causse de Saint-Pompon Daglan, comme en Provence, l'Inule des montagnes est connue sous le nom d'Arnica.

On lui attribue les mêmes propriétés que la véritable Arnica *Arnica montana*, plante des montagnes non présente en Dordogne, elle prenait place dans la phytothérapie locale, on cueillait ses capitules ; un berger m'a raconté que sa mère ne pouvant plus affronter les pentes raides du causse lui recommandait chaque année : «vai te'n quèrre de l'arnicà, qu'es florida », va chercher de l'arnica, elle est en fleurs.

Contre les chocs et les blessures, on appliquait avec un coton une macération de capitules frais dans l'eau-de-vie, on pouvait aussi réaliser une compresse de plusieurs fleurs (capitules) pendant quelques jours.

Sincères remerciements à Jean-Louis Orazio pour la traduction de certaines appellations occitanes.

Bibliographie

- Arette A. 2005-2009 – *Nos fleurs d'Aquitaine dans la langue, la sorcellerie et la médecine gasconnes*. Éd. Pyrémone/Prinei Negue.
- Bédé B. & N. Bédé & J.-C. Martegoute 2015 – *Les plantes de Dordogne et des départements limitrophes avec indication des propriétés apicoles*. Éd Bacofin, 912p.
- Benoet G. – *Las plantas, lexic Occitan/Francés-Francés/Occitan*. IEO edicions.
- Fournier P.-V. 2010 – *Dictionnaire des plantes médicinales et vénéneuses de France*. Ed. Omnibus, 1047 p.
- Lavalade Y. – *Guide Occitan de la Flore Limousin-Marche-Périgord*. Ed. Lucien Souny.
- Orazio J.-L. – *Excideuil l'herbier du sentier karstique*. 255p.
- Rameau J. C., D. Mansion, G. Dumé & coll. 1989 – *Flore Forestière Française Tome 3*. Ed. I.D.F.
- Sélection du Reader Digest 1987 – *Guide Des Plantes Sauvages*. 415p.
- Tison J.M., B. de Foucault 2014 – *Flora Gallica*. Biotope édition.
- www.fleursdesud.fr

Inule des montagnes

Inula montana

(Asteraceae)

Description

L'Inule des montagnes, du point de vue esthétique, est remarquable ; vêtue de son costume de velours gris, elle épanouit ses capitules jaunes et se pavane parmi les pelouses et landes ouvertes sur les versants calcaires, rocaillieux.

C'est une espèce thermophile, xérophile calcicole, elle se rencontre fréquemment en Dordogne. De distribution ouest-méditerranéenne, subatlantique, elle est protégée dans les régions Bourgogne et Centre.

Plante vivace de 10-40 cm, blanc-laineux, à rhizome rampant, formant des colonies éparées. Les feuilles basales forment une rosette, les caulinaires sont sessiles et plus courtes. Les capitules solitaires (rarement par 2 ou plus) de 35-45 mm de large renferment 2 types de fleurs jaunes : les fleurs périphériques femelles ligulées et les centrales hermaphrodites tubulées ; l'involucre laineux présente des bractées inégales, plus ou moins étalées.

LA PILOSITE, une barrière physique multi usages

Le trichome recouvrant les organes d'une plante assure plusieurs fonctions :

- une protection thermique en jouant un rôle d'isolant et permettant ainsi de supporter d'importants écarts de température.
- une protection hydrique en diminuant l'évapotranspiration.
- une protection photique : le duvet argenté des feuilles réfléchit, tel un miroir, l'excédent de lumière et de chaleur.

Les poils blanchâtres, sorte de crème solaire, permettent d'augmenter la réflexion des rayons du soleil, évitant ainsi un excès de lumière nocif (stress oxydatif entraînant la synthèse de molécules toxiques dans le déroulement de la photosynthèse), de plus la forte réflexion des UV évite les effets délétères sur le matériel génétique.



Dénomination : de l'étymologie à la pratique

Inula : c'est l'ancien nom de l'Aunée, dérivé du grec *inaein* : purger, purifier (allusion aux propriétés tonique, stimulante, sudorifique, laxative des racines de certaines espèces comme l'Inule aunée ou Grande aunée *Inula helenium* L.)

Plantes rares de Dordogne

Bernard Bédé et Nicole Bédé

Anchusa italica Retz.

Buglosse azurée

Le 30 octobre 2014, lors d'une promenade « canine » à Saint-Pierre-de-Chignac (lieu-dit les Maillots), notre regard a été attiré, le long d'un champ calcaire, par une plante à fleurs bleues en compagnie de vipérines luxuriantes malgré la saison tardive.

Après détermination, le doute n'était pas permis, il s'agissait bien d'*Anchusa italica* que nous avons déjà observée, mais... en Andalousie.

Nous en avons compté 21 pieds en très bonne santé.



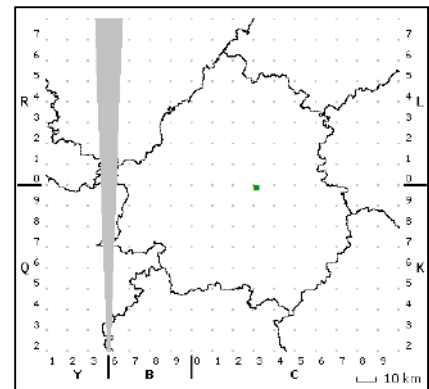
Description

Cette Boraginacée vivace de 30-80 cm, hérissée de soies raides, porte des feuilles entières oblongues et lancéolées.

Les fleurs bleues ou roses de 10-15 mm de diamètre ont une corolle à tube droit se terminant par 5 lobes égaux. Les étamines sont insérées au sommet du tube. Floraison habituelle : mai à août.

Écologie et habitat

C'est une espèce méditerranéenne, xérophyle et basiphyle. Elle affectionne les champs et coteaux calcaires.



Répartition française et régionale

Naturalisée dans de nombreuses régions de France (voir carte de répartition départementale).



Répartition par département
d'*Anchusa italica*

Non revue récemment dans le sud-ouest, elle semble réapparaître dans notre département. La station de Dordogne se situe entre les populations du Midi-Pyrénées et celles réparties dans la moitié nord du pays.

Les changements climatiques actuels semblent favorables au développement de cette espèce dans notre région. Il serait probablement pertinent de prospecter le département afin de trouver d'autres stations.

Sources : Photo et carte de France par N. Bédé. Carte de Dordogne extraite de la BDD de la SBP. Nous avons établi la carte de France à l'aide du site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel du Muséum national d'Histoire naturelle, consulté le 27 décembre 2014.

<http://inpn.mnhn.fr/>

Les plantes invasives sont-elles un danger pour les écosystèmes ou un enrichissement pour la biodiversité ?

Jean-Louis Orazio texte et photographies

Si on regarde la dynamique des mouvements migratoires des populations végétales à l'échelle d'une région, d'un pays ou d'un continent on s'aperçoit qu'elle est liée à un ensemble complexe, géologique, climatique, et à l'histoire de l'humanité.

Ainsi par exemple, les grandes glaciations du quaternaire ont amené en Aquitaine tout un cortège de plantes polaires arctiques de type « tundra » et de steppe sibérienne auquel appartiennent divers carex, joncs, *Viola palustris*, *Artemisia* entre autres. Puis, avec le réchauffement progressif du climat, tempéré par l'océan Atlantique nous viennent alors des espèces atlantiques comme *Ulex minor*, *Erica lusitanica*, et une flore plus méditerranéo-atlantique avec *Arbutus unedo*. Enfin, de nombreuses méditerranéennes irradient l'Aquitaine à partir de la région Languedoc Roussillon jusqu'en Charente maritime. On y retrouve *Stachys dubia*, *Polygala monspeliaca*, *Aphyllantes monspeliensis* ou encore *Catananche caerulea*... La présence d'un foyer endémique aquitanien ou ibéro-aquitanien semble être un phénomène récent datant du quaternaire dont par exemple *Muscari botryoides* pourrait en être un représentant.

Afin de mieux s'y retrouver et de mieux comprendre la migration des plantes depuis le début de l'humanité, il est intéressant de distinguer les archéoxénophytes, plantes connues avant le XVI^e siècle, antérieures aux grandes découvertes et les néoxénophytes postérieures à cette date.

Commençons par les archéoxénophytes.

On pense qu'au Mésolithique et Néolithique, les premières peuplades venues du bassin méditerranéen par les côtes de la péninsule ibérique se sont sédentarisées sûrement en premier en Gironde avant d'occuper toute l'Aquitaine. Avec elles sont arrivées les premières céréales cultivées : *Triticum monococcum* et *Triticum spelta* mélangées à des graines de nombreuses autres messicoles : *Lolium temulentum*, *Centaurea cyanus*, *Vaccaria hispanica*... suivies, par la suite, d'autres céréales comme l'orge et l'avoine, et des légumineuses comme *Vicia* et *Lathyrus* venues de régions méditerranéennes et eurasiatiques envahies elles aussi de messicoles telles que *Adonis*, *Consolida*, *Papaver*, *Nigella*, *Spergularia segetalis*, *Polycnemum arvense*. Par la suite, les peuplades celtiques nouèrent les premières relations avec les Phéniciens et initièrent probablement la culture de la vigne et des pommiers, mais c'est surtout avec les Gallo-romains que se développe véritablement la culture de la vigne et du cerisier. Avec eux apparaissent quelques géophytes méditerranéens plus ou moins horticoles comme *Allium*, *Anemone*, *Tulipa*, *Bellevalia*, *Gladiolus* et *Yacinthus*. Raffinés, les Romains introduisent aussi le goût des beaux jardins et seraient sûrement à l'origine de la domestication des rosiers.

Autour de l'an mille, les croisades vont permettre l'introduction de plantes originaires de Syrie, *Allium ascalonicum*, *Tulipa*, *Stenbergia* ou *Crocus sativus* (safran) et plus tard la découverte du nouveau monde apporte « le blat spagnou » ou blé d'Espagne (*Zea mays*) au XVI^e siècle.

Les néoxénophytes.

Elles apparaissent à la suite des grandes découvertes, des explorations géographiques et de l'ouverture des routes commerciales. Peu à peu s'installent alors en Aquitaine jusqu'au XIX^e siècle de nouvelles cultures avec le maïs, le haricot, le tabac d'Amérique centrale, le robinier et le topinambour venant d'Amérique du Nord et la pomme de terre d'Amérique du Sud. L'abricotier, le cognassier, le lilas, l'aubergine, le concombre, le crambe et la rave nous arrivent d'Asie. Parallèlement les jardins botaniques et les pépiniéristes échangent un nombre d'espèces considérable ce qui provoque un grand brassage génétique. Cependant toutes ces plantes sont parasitées par des semences indésirables et non contrôlées (*Panicum*, *Erigeron*...) dont certaines deviendront cosmopolites comme *Datura stramonium* cette solanacée venue probablement d'Amérique dont on situe l'introduction en Europe vers 1540. Nous voyons donc que de tout temps les végétaux étrangers ont colonisé nos milieux et ont enrichi notre biodiversité. Tant et si bien qu'on ne saurait plus trop dire, maintenant, si telle plante est indigène ou introduite.

De nos jours la révolution industrielle, l'essor agricole, du commerce international et du grand tourisme ne font qu'accélérer le processus.

Alors que se passe-t-il aujourd'hui ?

L'ouverture artificielle d'un milieu pour construire des routes, mettre en place des zones industrielles, des carrières ou des dégradations dues à des phénomènes naturels enclenchent des processus naturels de colonisation, où, les plantes dites indigènes ou installées depuis longtemps et les étrangères entrent en compétition. À ces stades initiaux, la compétition joue en faveur des espèces les plus dynamiques lorsque les conditions favorables sont réunies (climat, sols, activité de l'homme). Souvent les nouvelles espèces en l'absence de prédateurs, de parasites ou de maladies se révèlent plus agressives et sont capables de

coloniser les milieux beaucoup plus rapidement que les autres espèces végétales. On les taxes alors d'invasives et d'opportunistes, notions humaines. Mais pour la plupart, introduites par l'homme, au bout d'un certain temps, il est vrai souvent assez long, elles finissent par se fondre intimement dans la flore autochtone. Vont-elles pour autant modifier l'écosystème végétal ou exercer un effet préjudiciable auprès des populations indigènes ou bien est-ce l'homme qui se sent menacé à travers ses cultures et sa santé et faut-il les éradiquer ?

D'un point de vue strictement végétal, seul l'équilibre naturel d'un milieu devrait être pris en compte, mais il est bien difficile de ne pas considérer les économies locales et les risques pour la santé. Pourtant cette

exubérance, cette forte agressivité des plantes introduites ne font que révéler un déséquilibre au niveau d'un écosystème. Trop de nitrates dans une rivière, abandon d'une friche ou avènement des monocultures industrielles mènent au développement d'espèces concurrentielles.

Et puis n'avons-nous pas également des espèces autochtones tout aussi envahissantes ! Les *Phragmites australis*, *Phalaris arundinaceae* et *Ulex europaeus* présentent eux aussi un comportement agressif et je n'ai jamais entendu parler pour ces espèces d'éradication. Pourtant elles se révèlent tout aussi envahissantes et préoccupantes lorsqu'elles apparaissent dès l'amorce d'une déprise agricole ou après un événement naturel.

Afin de mieux comprendre le phénomène invasif de ces plantes étrangères introduites pour la plupart par l'homme, je propose d'étudier le comportement d'une plante, la renouée du Japon.

RENOUEE DU JAPON (*Polygonum cuspidatum* Siebold & Zuccarini, *Falopia japonica* (Houtt.) Ronce Decraene). Du grec polus : beaucoup et genu : genou (tige très noueuse et anguleuse)

Appelée aussi bambou du Japon (bambò de Japon en occitan et Japanese knotweed en anglais), Originnaire d'Asie, cette renouée a fait son apparition en France au XIX siècle, vers 1825 pour conquérir de nombreux jardins ornementaux. Elle s'est rapidement naturalisée, mais n'a vraiment débuté sa colonisation qu'au début du XX siècle.

Cette jolie vivace, glabre, robuste, envahissante, pouvant atteindre 2 m, à tiges arquées, brun rouge, un peu en zigzag se couvre de feuilles épaisses, larges, aiguës, brusquement tronquées à la base.

Les nombreuses fleurs, petites, blanc-verdâtre, parfois roses, en épis lâches, souvent ramifiés, axillaires, fleurissent en septembre-octobre et constituent un bassin nectarifère intéressant à une époque où les fleurs sont peu nombreuses. Cependant en raison de leur floraison tardive, les plantes ne parviennent que rarement à produire des graines viables. La dissémination s'effectue donc essentiellement par voie végétative à partir

de fragments de rhizomes et de boutures.

L'habitat de prédilection de ces plantes se trouve dans les zones alluviales et les rives de cours d'eau où une bonne alimentation en eau et en éléments nutritifs leur permettent d'avoir une croissance et une compétitivité, optimales. Bien adaptées en général aux sols acides, elles peuvent aussi se développer dans les talus, les fossés ou les terrains abandonnés et même résister à une certaine sécheresse grâce à leurs rhizomes profonds et étendus. Elles ont aussi la réputation d'émettre des substances qui empoisonneraient les plantes avoisinantes. Toutefois elles semblent nettement moins vigoureuses sur sols calcaires.

Cette exubérance n'est pas du goût des pêcheurs qui la considèrent comme dangereuse pour la biodiversité et demandent qu'on contrôle sa croissance et son développement. Il semblerait effectivement qu'elle s'oppose à la régénération naturelle de la forêt et de la ripisylve et à l'installation des ligneux comme les saules, les frênes et les aulnes qui maintiennent les rives. En fait, Muller a montré que ces renouées sont plus fréquentes et abondantes dans les sites perturbés et dégradés par les activités humaines et apparaîtraient donc comme une conséquence plutôt que comme une cause des altérations du milieu naturel.

Éradiquer cette plante comme le demande les pêcheurs, notamment par l'emploi de glyphosates comme je l'ai vu faire par certains me paraît fort dangereux pour les plantes environnantes, l'eau des ruisseaux et augmente sa



résistance aux herbicides. La meilleure solution passe par une taille des repousses jusqu'à l'épuisement de la plante et surtout par une

remise en état du milieu. Replanter et reconstituer la ripisylve, les espèces les plus efficaces s'avérant être les orties, les ronciers, les bardanes, les sureaux, les aulnes et, éventuellement en posant une membrane géotextile, me paraît être la solution la mieux adaptée. Enfin, il faut aussi et surtout éviter son transport dans d'autres lieux lorsqu'on fait des remaniements ou des terrassements qui sont souvent responsables de son installation.



La renouée du Japon a-t-elle une utilité ?

En plein soleil, quand sa floraison, aux fleurs minuscules et légèrement parfumées, explose, en plus de sa beauté, diptères et hyménoptères viennent se nourrir abondamment, tandis que les feuilles larges réparties sur toute sa hauteur offrent une quantité infinie de postes d'affût pour les insectes chasseurs.

Selon un article trouvé dans Wikipédia, la composition chimique des renouées serait riche en resvératrol, molécule trouvée dans le vin rouge, en anthraquinones, en flavonoïdes et composés phénoliques, aux propriétés pharmacologiques prometteuses. D'ailleurs les rhizomes séchés et les feuilles sont utilisés en Chine comme matières médicales. Le rhizome s'avère un bon analgésique, antipyrétique, diurétique et expectorant dans le traitement des bronchites, de l'hépatite, des diarrhées... Des jeunes feuilles malaxées, placées sur des éraflures qui saignent stoppent l'hémorragie et calme la douleur.

Toujours selon la même source, au Japon les jeunes pousses sont consommées crues ou cuites et entreraient dans la constitution de nombreuses recettes. D'autre part, l'hiver quand les tiges commencent à dépérir, arrachées et mises à sécher elles serviraient, dans la pharmacopée traditionnelle, pour amollir les selles et faciliter l'évacuation urinaire.

Quel avenir pour cette plante ?

La nature sait réguler le développement des végétaux. Elle trouvera un moyen pour limiter l'invasion de cette espèce, soit en faisant apparaître un insecte phytophage, soit en adaptant les plantes indigènes à sa concurrence.

Et puis, qui sait, peut-être qu'un jour les animaux domestiques s'habitueront à son goût ! L'homme pourra toujours l'aider localement en coupant les jeunes pousses et en introduisant des essences concurrentes, mais il serait illusoire de sa part de prétendre l'éradiquer.

Après cet exemple évidemment insuffisant pour en tirer une conclusion hâtive et généralisée, on peut tout de même se rendre compte qu'une plante en général, étrangère, avant d'être taxée d'invasive, doit faire l'objet d'une étude minutieuse de son comportement et surtout voir si elle ne révèle pas la détérioration d'un milieu. N'oublions pas qu'elle n'a pas choisi de venir, mais qu'elle a été introduite en général par l'homme. Et, c'est encore lui qui se sent gêné dans ses cultures et sa santé. La nature mettra du temps, mais je suis à peu près sûr qu'elle réussira à les intégrer. L'homme lui cherche à les éradiquer et le plus vite possible, il ne supporte pas qu'elles lui résistent. Alors plantes dangereuses pour les écosystèmes ou renouvellement de ceux-ci ? De toute façon le réchauffement climatique c'est à peu près certain va conduire à une modification des écosystèmes et une réorganisation des relations des plantes avec les insectes, les animaux et leur milieu de vie. Comment vont s'adapter nos plantes indigènes et quel sera l'avenir des invasives, bien difficile de répondre aujourd'hui à ces questions.

* En botanique on désigne par :

- **Adventice**, une espèce végétale étrangère à la flore indigène d'un territoire sur lequel elle est accidentellement introduite et peut s'installer.

En agronomie, ce terme désigne une plante herbacée ou ligneuse indésirable à l'endroit où elle se trouve, désignée dans le langage courant par l'expression "mauvaise herbe".

- **Invasive**, une nouvelle espèce introduite volontairement ou non dans un milieu qui peut entraîner des conséquences importantes. Cette nouvelle espèce peut s'adapter, au détriment des espèces indigènes (ou autochtones) et devenir une espèce invasive.

Cette introduction peut amener d'importants risques écologiques, mais aussi économiques et sociaux.

- **Envahissante** une plante dont le potentiel de reproduction est important mais qui peut être une espèce indigène.



Calendrier automne des sorties 2015

Samedi 5 septembre : Périgueux avec J.-C. Orazio et D. Cournil.
Les plantes sauvages et cultivées de nos villes.
RDV à 14h30, Tour de Vésone à Périgueux.

Mercredi 30 septembre : Saint-Pierre-de-Frugie, avec Guillaume DEYZAC, animateur du parc chargé des Zones Humides et B. BÉDÉ.
Sortie commune SBP et Parc Naturel Régional Périgord-Limousin. Il est prévu de prospecter une lande humide sur la commune (programme à préciser peu de temps avant la sortie, en fonction de l'état de la végétation).

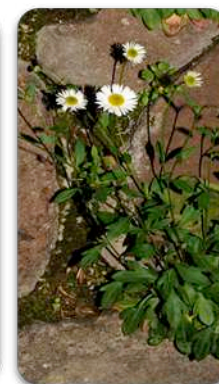
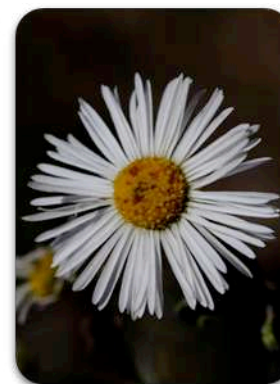
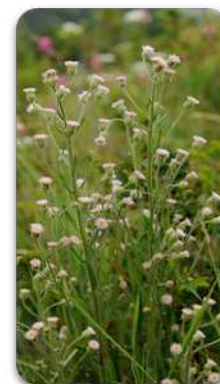
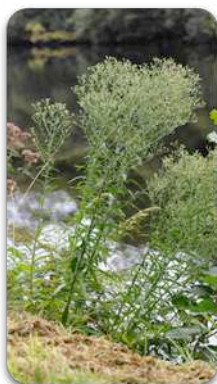
RDV à 10h, à la maison du parc de La Coquille. Prévoir pique-nique et bottes.

Lundi 19 octobre: Genis avec I. Charissou.
Approche des Bryophytes des gorges de l'Auvézère. **RDV à 10h, parking du Pervendoux.** Prévoir pique-nique, bottes et loupe.
Merci d'avertir Isabelle de votre venue : isa.charissou@orange.fr



Erigeron en Dordogne (anciennement Conyza pour certaines espèces)

ligule 0,1 à 0,5 mm ne dépassant pas l'involucre				ligules de 0,7 à 1,5 mm de long dépassant l'involucre		ligules de 2 à 8 mm de long	
feuilles caulinaires médianes bordées de soies étalées à la base, puis à leur partie médiane et terminale, soies apprimées < 0,7 mm				marges des feuilles bordées sur toute leur longueur de soies d'au moins 1 mm		ligules < 4mm dépassant à peine les fleurs tubuleuses	ligules dépassant nettement les fleurs tubuleuses capitules rappelant ceux des paquerettes
face sup. couverte de soies denses apprimées, d'aspect cendré, involucre 4 à 6 mm plante vert grisâtre		face sup. avec des soies éparses d'aspect non cendré, involucre 3 à 4 mm feuilles caulinares dentées à pennatifidées		involucre 3 à 4 mm port en colonne plante vert clair	involucre 5 à 7 mm en cloche, souvent bronzées ou pourprés	ligule blanche très rarement lilas pâle	ligule blanche ou rose, plante en touffe étalée
inflo 1 à 2 fois ramifiées dépassée par les rameaux subterminaux, à 5 à 30 capitules 20 à 80 cm	inflo 2-3 à 4 fois ramifiée sans rameaux subterminaux 50 à 500 capitules 50 à 250 cm	feuilles caulinares inf. au moins en partie pennatifidées, rachis < 3mm 15 à 80 cm	feuilles caulinares inf pennatifidées à pennatifides rachis > 3mm 50 à 250 cm	20 à 100 cm	10 à 80 cm	30 à 150 cm	10 à 30 cm
Erigeron bonariensis R Vergerette de Buenos Aires	Erigeron sumatrensis C Vergerette de Barcelone	Erigeron blakei TR Vergerette de Blake	Erigeron floribundus à rech. Vergerette à fleurs nombreuses	Erigeron canadensis C Vergerette du Canada	Erigeron acris AR Vergerette acré	Erigeron annuus AC Vergerette annuelle	Erigeron karvinskianus R Paquerette des murailles



Les plantes du genre *Erigeron* sont proches de celles du genre *Aster*. Elles se distinguent par leurs *ligules très étroites* disposées sur plusieurs rangs et par les *alvéoles du réceptacle* qui ne sont pas bordées de dents.

Photos : florealpes.com Franck Le Driant